

Circulaire de rentrée

Année scolaire 2024/2025

L'équipe éducative de l'école

Le chef d'établissement : Bruno DAVID

La secrétaire de direction : Caroline FAUTRIER

Les enseignants :

TPS/PS : Camille ALLART (CREVITS) et Mélanie GOBLET

PS/MS : Lucile GOOSSENS

MS/GS : Mélanie GOBLET et Anne BOUCHEZ

CP : Sophie VAN DEN AVENNE

CE1/CE2 : Valérie DEBLED

CE2 : Odile MOCKEL et Bruno DAVID

CM1 : Katy DUBIGNY

CM1/CM2 : Pauline CHAMPENOIS

CM2 : Emmanuelle CLERMONT et Aurélie DERMONT BONNARD

Un enseignant spécialisé : Bruno DAVID

Les ASEM :

Isabelle GERARD

Sophie FORAT

Nathalie CHARPENTIER

Yvelise DEBORDEAUX

L'équipe chargée du service à la cantine et de l'entretien des locaux :

Rémi BEAUFRERE

Madeleine COUTURE

Valérie JUILLART

L'équipe pastorale :

Emmanuelle GAUDEFROY est Animatrice en Pastorale Scolaire. Elle est accompagnée de parents bénévoles qui aident l'équipe enseignante dans l'accompagnement spirituel des élèves de La Providence.

Dans les classes, les enseignants ou des parents missionnés assurent les temps d'éveil à la foi, de catéchèse ou de culture chrétienne.

Les horaires

	maternelles	primaires
Accueil matin	Dans les classes dès 8h20 <i>Début des cours à 8h30</i>	Dans la cour dès 8h20 <i>Entrée en classe 8h30</i>
sortie	11h55	12h00
Accueil Après- midi	- dans la salle de sieste pour les PS dès 13h35 - dans la 2 ^{ème} cour dès 13h35 pour les MS et GS <i>Début des cours à 13h45</i>	Dans la cour dès 13h35 <i>Entrée en classe à 13h45</i>
sortie	16h25	16h30

Garderie du matin : à partir de 7h30 jusqu' à 8h20

Garderie/ étude du soir : à partir de 16h45 jusqu'à 18h30

La rentrée scolaire 2024 :

Lundi 02 septembre 2024

Accueil des élèves de la MS au CM2, lundi 02 septembre à 8h20.

Rentrée échelonnée pour les élèves de TPS et PS (lundi 02 septembre et mardi 3 septembre).

Présence de tous les TPS et PS le jeudi 05 septembre.

Possibilité d'étude et de garderie du soir dès le 2 septembre jusque 18h30.

Listes des fournitures et manuels scolaires

Pour les manuels scolaires du CP au CM2 : vous trouverez une circulaire ARBS expliquant la procédure à suivre, les familles s'inscrivent sur le site de l'ARBS afin de faire la réservation des manuels. Les livres sont reçus par l'École et distribués le jour de la rentrée si la commande a été passée avant le 15 août.

Pour les fournitures : l'école se charge des fournitures papeterie. Ces fournitures vous seront facturées à la rentrée. Ce service permet de vous faire bénéficier de tarifs compétitifs pour un matériel de qualité.

Calendrier des vacances scolaires de l'année scolaire 2024/2025

Rentrée des élèves : Lundi 02 septembre 2024

Vacances de Toussaint : du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024

Vacances de Noël : du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier 2025

Vacances d'Hiver : du samedi 8 février au lundi 24 février 2025

Vacances de Printemps : du samedi 5 avril au lundi 22 avril 2025

Pont de L'Ascension : vendredi 30 mai 2025

Vacances d'Été : à partir du samedi 05 juillet 2025

Les relations familles / enseignants

Les réunions de rentrée parents – professeurs permettent à l'ensemble des parents d'être informés sur le fonctionnement de l'école et des classes. Les dates des réunions sont les suivantes :

TPS/PS : jeudi 05 septembre à 16h45

PS/MS : vendredi 06 septembre à 16h45

MS/GS : mardi 10 septembre à 16h45

CP : Mardi 03 septembre à 16h45

CE1/CE2 : mardi 17 septembre à 16h45

CE2 : lundi 09 septembre à 16h45

CM1 : jeudi 12 septembre à 16h45

CM1/CM2 : lundi 16 septembre à 16h45

CM2 : lundi 16 septembre à 16h45

Le cahier de liaison (classes élémentaires uniquement)

Le cahier de liaison est intégré à l'agenda que reçoit votre enfant en début d'année. Il est un lien entre la classe et la maison (notes d'information, mots du maître...) et inversement (demandes de rendez-vous, motifs d'une absence...) les élèves doivent l'avoir tous les jours en leur possession. Il doit obligatoirement être complété en début d'année. Veillez à le consulter tous les jours et à signer toutes les informations, cela nous permet de vérifier si vous en avez bien pris connaissance.

École directe :

Afin de faciliter la communication, l'institution La Providence utilise un système d'information par Internet. Pour y accéder et utiliser ces services vous devez être en possession de vos identifiants et mot de passe. Ces codes restent identiques d'une année sur l'autre. Vous pouvez utiliser ce service pour consulter les messages envoyés par l'école ou envoyer un message aux enseignants ou à la

direction. Vous êtes systématiquement informés par mail de l'envoi d'un message sur votre compte école directe. Il est de votre responsabilité de prendre connaissance des informations indispensables à l'exercice de votre rôle de parent.

Rendez-vous individuels Parents/Professeurs 1^{er} trimestre

De la TPS/PS au CM2, chaque enseignant recevra les parents des élèves de sa classe en rendez- vous individuel tout au long du mois de janvier 2024 de 16h45 à 18h30. Pour les CP ce rendez- vous aura lieu en décembre 2022.

Ateliers :

Durant l'année scolaire, différents ateliers (culturels, sportifs ou artistiques) peuvent être proposés à votre enfant. Une participation financière sera demandée aux familles pour certains ateliers.

Restauration :

Elle fonctionnera à partir du lundi 02 septembre 2024.

Absences :

Toute absence doit être impérativement signalée le matin au directeur ou au secrétariat (sans attendre un appel de notre part) et justifiée :

- Soit par un mot écrit des parents
- soit par un certificat du médecin.

Madame, Monsieur, Chers Parents,

En inscrivant votre enfant à L'Institution La Providence, vous avez pris connaissance de son projet éducatif et de son règlement intérieur. Ces textes sont là pour guider l'ensemble des actions menées dans notre école et permettent de situer dans un projet d'ensemble les exigences et les règles de la vie quotidienne de notre école. Je vous invite à relire ces textes avec vos enfants pour leur en expliquer le sens et les objectifs. Votre soutien est précieux et indispensable.

Je vous prie de croire, Chers Parents, en l'assurance de l'entier dévouement de l'équipe éducative au service des enfants qui nous sont confiés.

Cordialement

B.DAVID

Travail scolaire et suivi des élèves

L'école est un lieu de construction des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

La construction de l'apprentissage est exigeante et demande du temps et de la patience.

La réussite scolaire repose sur l'investissement :

- de l'élève
- de ses parents

Il est indispensable d'accompagner vos enfants dans la construction de leurs apprentissages.

Aussi nous vous demandons de :

- Veiller à ce que le travail soit fait, les leçons apprises, le matériel renouvelé.
- Signer et de retourner au plus vite les cahiers et documents soumis par l'enseignant ou de prendre connaissance sans tarder des informations communiquées par le portail école directe.
- Ne pas prendre pour vérité absolue la perception de l'enfant... Prenez la précaution de vérifier auprès de l'enseignant avant de réagir !

Un cadre exigeant, rigoureux et bienveillant et une relation de confiance permettent à l'enfant de se sentir rassuré.

RAPPEL :

En aucun cas, les parents ne sont habilités à intervenir directement auprès d'un élève ou de ses parents en cas de violence ou d'incivilité.

Chaque situation de violence ou d'incivilité qui aura fait l'objet d'un signalement à l'enseignant recevra une réponse. Le conseil de cycle prendra les mesures nécessaires.

Si le comportement d'un enfant est considéré comme dangereux pour ses camarades, une exclusion temporaire de l'établissement peut être prononcée. Elle peut devenir définitive et prendre effet de façon immédiate.

1. La sécurité :

Le niveau « alerte attentat » s'applique à l'ensemble des établissements scolaires de France. Des mesures ont été prises dans notre établissement. Elles concernent principalement la surveillance et les conditions d'accès à notre école.

Seuls les parents des classes maternelles sont autorisés à entrer dans l'école pour venir y déposer ou reprendre un enfant. L'attente d'un enfant dans la cour n'est pas autorisée.

Pour pouvoir entrer dans l'école il est obligatoire de décliner son identité au visiophone.

Les visiteurs ou intervenants doivent impérativement passer par le secrétariat dès leur arrivée dans l'école.

Les parents ne sont pas autorisés à se rendre dans les classes lorsque les cours ont débuté.

De la vigilance de chacun dépend la sécurité de tous.

Des exercices de sécurité seront pratiqués dans le courant de l'année ; vous en serez informés.

2. Tenue vestimentaire :

Nous sommes dans une école et chacun est invité à veiller au respect d'une tenue vestimentaire correcte et appropriée. Le règlement intérieur en fixe les orientations et le cadre.

Je vous remercie de vérifier les cartables de vos enfants ; ne les laissez pas apporter tout et n'importe quoi à l'école.

L'ensemble des vêtements doit être marqué au nom de l'enfant, pour éviter les pertes et les disparitions.

3. Respect des horaires :

La classe commence à 8h30 le matin et à 13h45 l'après-midi. Je vous demande d'être attentifs à ce que vos enfants soient à l'heure pour le début de la classe. Au-delà, ils risquent de ne pas être installés pour le début de la classe et de gêner le groupe.

Les élèves peuvent être accueillis en garderie à partir de 7h30 le matin. Les élèves peuvent rester à l'étude/ garderie jusque 18h30. Il n'est pas possible de venir récupérer un enfant pendant l'étude afin de ne pas perturber le travail des élèves et éviter les entrées et sorties qui perturberaient la sécurité de l'établissement. Les élèves peuvent sortir à 17h30 ou à 18h00 ou 18h30.

4. Correspondance école famille :

Il est indispensable de compléter sans tarder les carnets de liaison, agenda et feuilles de renseignements qui vont être remis à vos enfants et de vous assurer de leur mise à jour chaque fois que cela sera nécessaire. Merci de signaler sans délai au secrétariat de l'école à ecole.la.providence02@orange.fr tout changement d'adresse postale ou mail ou de numéro de téléphone en cours d'année.

5. Absences et retards des élèves :

La ponctualité et l'assiduité sont indispensables pour répondre à l'obligation scolaire et à une scolarité bénéfique. Des absences ou des retards répétés peuvent conditionner la réinscription d'un élève. Les absences doivent être signalées en début de journée soit par téléphone en appelant le secrétariat au 03 23 20 28 82 soit par mail en écrivant à ecole.la.providence02@orange.fr ou par école directe.

Pendant le temps scolaire, si votre enfant doit quitter l'école pour diverses raisons, vous devez l'indiquer par écrit via école directe ou en complétant le document « autorisation d'absence d'un élève sur temps scolaire », disponible dans l'entrée de l'école.

La reprise d'un élève par une tierce personne non inscrite sur la fiche de service doit faire l'objet d'un écrit. Un modèle vous est proposé dans l'entrée de l'école.

6. Attitude :

Toute incivilité constatée sera sanctionnée et notée sur une feuille rouge, et peut conduire à un renvoi temporaire ou définitif.

7. Contrat scolaire :

Le contrat de scolarisation est conclu pour une année scolaire. Au terme d'une année scolaire, une famille peut librement faire le choix de ne pas réinscrire un enfant. De la même façon, le chef d'établissement peut ne pas souhaiter renouveler le contrat scolaire d'un enfant. Le conseil de cycle peut émettre un avis sur le souhait de non renouvellement d'un contrat scolaire, si l'élève ne s'investit pas dans les apprentissages, si l'élève a un comportement violent ou dangereux envers ses camarades, si la famille ne respecte pas les règles de vie de l'établissement, si la famille ne respecte pas le projet éducatif de l'établissement.

8. Vie spirituelle :

L'école La Providence est une école catholique. Elle est catholique non par son recrutement mais par son projet. Des personnes de toutes croyances et de différentes religions y sont accueillies. Pour autant l'annonce de l'Évangile qui est au cœur de notre projet s'adresse à tous. C'est pourquoi les élèves reçoivent tous soit une formation catéchétique soit une formation culturelle chrétienne. Les temps de célébration de la Parole concernent tous les élèves. Les familles sont bien évidemment les bienvenues à ces temps de célébration. Il est proposé aux élèves à partir du CE2 de se préparer à la première communion.

9. Apprentissage d'une langue étrangère :

La méthode Cambridge est utilisée. Les élèves qui le souhaitent peuvent passer l'examen Cambridge en fin de CM2.

10. Activités sportives :

Des cycles sportifs de 8 à 10 séances (judo, escrime, piscine, rugby ...) sont proposés dans les classes et encadrés par des intervenants extérieurs.

Quelques conseils pour préparer la rentrée en Toute Petite Section et Petite Section

La première rentrée est un grand chamboulement dans la vie de l'enfant et ... de ses parents !! Nouvelle organisation, nouvelles relations, nouveaux lieux.

A la fois attrayante et inquiétante, c'est toujours une rupture, un moment où l'enfant va se détacher de sa famille, apprendre des choses nouvelles et différentes.

Pour réussir ensemble ce passage, voici quelques préparatifs possibles :

- Vérifier que votre enfant va bien, voit bien et entend bien
- Commencer à lui apprendre à :
 - Enfiler son vêtement
 - Enlever/mettre ses chaussures et chaussons
 - Aller seul aux toilettes
- Multiplier les contacts avec d'autres enfants du même âge
- Lui parler de l'école de façon positive, dites-lui pourquoi il y va, ce qu'il va y faire : jeux, chansons, dessins...
- Lui rappeler qu'il sera sans ses parents dans la classe le jour de la rentrée

Le jour de la rentrée :

- Prendre le temps de se préparer dans un climat convivial et serein
- Choisir des vêtements pratiques dans lesquels l'enfant sera à l'aise
- Laisser votre enfant apporter son doudou (marqué de son prénom comme tous ses vêtements)
- Ecourter le moment de séparation en le rassurant et en lui expliquant que vous viendrez le rechercher (bien souvent les pleurs ne durent pas longtemps et ne reviennent qu'aux heures d'entrée et de sortie de classe)
- Être à l'heure au moment de la sortie

Bonnes vacances à tous et à bientôt !

Les enseignantes de TPS/PS et PS/MS